

## REFORME DU RENSEIGNEMENT : QUAND LE SNOF FAIT FLOP

Depuis la signature du protocole additionnel du 5 décembre 2007, nous sommes entrés dans une nouvelle ère d'un certain syndicalisme pour le corps de commandement. L'ère du majoritaire ... pour quoi faire ?

En effet, force est de constater que depuis plusieurs mois, le syndicat majoritaire chez les officiers de police s'évertue à faire échouer, par tous les moyens, la réforme des corps et carrières et s'oppose, sans faire aucune proposition, à toutes les réformes essentielles pour l'avenir de nos collègues.

Après s'être ancré dans une logique dogmatique de refus systématique de toute négociation s'agissant du protocole additionnel de la réforme des corps et carrières, après avoir abusé de la confiance des officiers de police en leur faisant croire aux vertus miraculeuses de la manifestation, après avoir accusé **SYNERGIE-OFFICIERS** de tous les maux pour s'exonérer de sa responsabilité de syndicat majoritaire, voici qu'une nouvelle ère s'annonce pour le l'UNSA/SNOF :

### **l'ère du « Ni pour, ni contre mais bien au contraire »**

C'est : je n'ai rien à proposer, je ne suis pas pour, ni contre, bien au contraire, encore que. Alors je m'abtiens. Dernière illustration en date avec le comité technique paritaire central du 7 avril 2008 où étaient discutés, entre autres, les textes concernant la réforme des structures du renseignement qui déterminera le positionnement et l'avenir de 1600 officiers de police. Pas moins.

Contrairement au syndicat majoritaire qui s'oppose systématiquement à tout changement, **SYNERGIE-OFFICIERS** a décidé de participer pleinement à cette réforme pour négocier, au mieux de leurs intérêts, l'avenir de nos collègues.

Par la négociation, **SYNERGIE-OFFICIERS** a déjà obtenu certaines garanties pour les officiers de police affectés en SDIG ( exercice des missions en civil à l'exclusion de toute mission judiciaire garanti par un arrêté individuel d'affectation ...).

Désormais, **SYNERGIE-OFFICIERS** s'attachera :

- à ce que cette réforme ne soit pas préjudiciable au corps de commandement par la suppression de postes à responsabilités,
- à ce que chaque situation individuelle soit examinée afin de garantir positionnement et exercice des missions, avancement et mutation.

Quant au syndicat majoritaire qui nous avait fait partager son goût immodéré pour la chansonnette lors de la dernière CAP, j'espère qu'il ne nous fera pas subir son numéro de claquettes lors des CAP des 17, 18 et 19 juin.

Nos collègues prochainement affectés à la SDIG ou à la DCRI méritent mieux que cela.

**Eric BLOT**  
**Secrétaire régional Ile-De-France**